

Note de service

- Destinataire :** À tous les gestionnaires et employés de HMR
- Expéditeur :** Valérie Martel, Coordonnatrice clinico- administratif Volet Médecine spécialisée (Intérim)
Comité de travail-Projet implantation des boites de matériel d'urgence
- Date :** 31 décembre 2024
- Objet :** Rappel : Projet d'harmonisation du matériel d'urgence HMR
-

Bonjour,

Nous souhaitons vous informer que le projet d'harmonisation du matériel d'urgence sera déployé dans les différents secteurs cliniques de HMR sous peu. Ce projet vise à standardiser le matériel d'urgence disponible dans tous les secteurs, afin de faciliter l'initiation des manœuvres de réanimation en attente de l'arrivée de l'équipe de code bleu.

Chaque secteur désigné sera équipé d'une tablette contenant une trousse d'urgence et d'un support pour y accrocher la planche à massages cardiaque. Un programme de vérification sera également instauré dans chaque secteur afin d'assurer la disponibilité du matériel en permanence.



Notez que l'installation des tablettes est débutée et que le service des installations matérielles a éprouvé de nombreux enjeux pour l'installation, dont des refus, ce qui a interrompu le processus. L'installation se poursuivra en janvier. Nous sollicitons votre collaboration pour aviser les équipes afin de laisser le champ libre aux installations des tablettes. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'emplacement, veuillez en suggérer un autre facilement accessible. Nous espérons un déploiement officiel fin janvier 2025.

Ce programme de vérification comprendra :

- Pour les unités de soins / secteurs cliniques : Une personne désignée par le gestionnaire devra remplir un registre de vérification quotidienne, confirmant la présence de la trousse d'urgence avec cadenas et de la planche à massages cardiaques. Sur les unités de soins, il a été statué que cette vérification quotidienne sera effectuée par l'assistante infirmière chef (AIC) de jour.
- Pour le service d'inhalothérapie : La vérification du contenu de la trousse d'urgence sera effectuée après chaque utilisation ou tous les 6 mois par l'inhalothérapeute, et consignée dans le registre de vérification du contenu de la trousse d'urgence.

Les registres de vérification quotidienne et du contenu de la trousse d'urgence seront disponibles dans un cartable déposé sur la tablette où se trouve la trousse.

La trousse d'urgence contiendra le matériel nécessaire pour prendre en charge les voies respiratoires en attendant l'arrivée de l'équipe des soins intensifs et du chariot à code. Le matériel inclus dans la trousse sera :

- Un réanimateur manuel avec filtre
- Un masque de ventilation
- Une tubulure d'oxygène
- Un adaptateur pour rallonge d'O₂
- Un cône vert pour le débitmètre
- Une canule oropharyngée 8 (Guedel)
- Un masque 100 %

Les trousses d'urgence ont été préparées par le service d'inhalothérapie et livrées aux emplacements dédiés. Pour assurer une harmonisation complète, nous vous demandons, si ce n'est déjà fait, de vous procurer la **PLANCHE DE REANIMATION (RCR) FERNO GRM : 2000026478**.

Pour les unités de HMR équipées déjà de matériel d'urgence, nous vous demandons de vous débarrasser de ce matériel lors du déploiement en septembre. Toute autre trousse contenant du matériel d'urgence destiné aux situations de code bleu devra être retirée. Seule l'unité du 10 AB, la physiologie respiratoire, l'hémodialyse et le Rez-de-chaussée du pavillon Rosemont, sont munies d'un DEA (défibrillateur externe automatisé).

Pour toutes questions en lien avec le projet d'harmonisation des trousses d'urgence, veuillez communiquer avec :

- Valérie Martel, Coordonnatrice de la médecine spécialisée (intérim) – soins critiques et médecine spécialisée : valerie_martel.hmr@ssss.gouv.qc.ca

Programme de vérification quotidien pour les unités de soins / secteurs cliniques

